



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

# CORRUPTION DANS L'AERIEN

## CRASHS AERIENS :

## LES INDUSTRIELS DE L'AERONAUTIQUE ONT-ILS « ACHETE » LA FRANCE ?

### TROIS COURRIELS RECENTS

Les industriels de l'aéronautique ont-ils « acheté » la France s'agissant des enquêtes sur les catastrophes aériennes ?

Le **17 janvier 2018** j'ai écrit au juge Renaud Van Ruymbeke. Le texte du courriel figure en page 2 du présent PDF et la capture d'écran correspondante en page 3. Les deux destinataires en copie sont Eliane Houlette, procureure du parquet national financier, et Aurélien Létocart, vice-procureur en ce même lieu. Les destinataires en copie invisible disposent des preuves de l'envoi de ce courriel. En page 3 on trouve également une réponse automatique qui confirme l'envoi du courriel et sa réception effective.

Le **27 février 2018** j'ai écrit à la Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG). Le courriel a été envoyé au directeur, Rémy Heitz, avec copie à Nathalie Ancel, directrice adjointe. Le texte du courriel et la capture d'écran figurent en page 4.

Le **7 mars 2018** j'ai écrit à Eliane Houlette, procureure du parquet national financier, avec copie à Aurélien Létocart, vice-procureur en ce même lieu. Le texte du courriel et la capture d'écran se trouvent en page 5.

Quelques informations complémentaires sont présentées en page 6.

. / ...

**TEXTE DU COURRIEL DU 17 JANVIER 2018 AU JUGE VAN RUYMBECKE (AVEC COPIE AU PNF)**

NB. Il m'arrive d'aller un peu vite dans ce que je fais, sans me préoccuper de ce qui n'est pas l'essentiel. Les termes « l'expression de » manquent dans la formule de politesse.

**Objet :** Témoignage à la décharge de M. Richard Ferrand

**PJ (PDF, 15 pages, 902 Ko) :** "a-la-decharge-de-richard-ferrand-norbert-jacquet-17-janvier-2018.pdf"

Monsieur le Doyen des juges d'instruction,

Conformément aux obligations du code de procédure pénale, vous avez ouvert une information judiciaire visant Monsieur Richard Ferrand sur plainte, avec constitution de partie civile, de l'association Anticor. Les faits reprochés à Monsieur Ferrand, s'ils étaient avérés, ne semblent pas d'une extrême gravité en l'état actuel de ce que l'on peut supposer.

Parallèlement, dans les enquêtes sur les accidents aériens on constate une accumulation de crimes et délits. L'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris (228 morts) ne déroge pas à cette règle. Ces crimes et délits restent impunis à ce jour. Il y a pire : celui qui les dénonce est menacé d'un enfermement pour une durée indéterminée. Ayant eu à instruire l'affaire Corbet / Air Lib vous avez pu constater à quel point les milieux de l'aéronautique sont corrompus. Ceci explique cela. Des documents concernant Monsieur Jean-Charles Corbet et l'implication de celui-ci en qualité de délégué syndical puis président de la section Air France du Syndicat national des pilotes de ligne dans les mensonges sur les accidents aériens ont été portés à votre connaissance.

Je souhaite donc témoigner à la décharge de Monsieur Richard Ferrand. C'est l'objet du présent courriel et de sa pièce jointe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen des juges d'instruction, mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

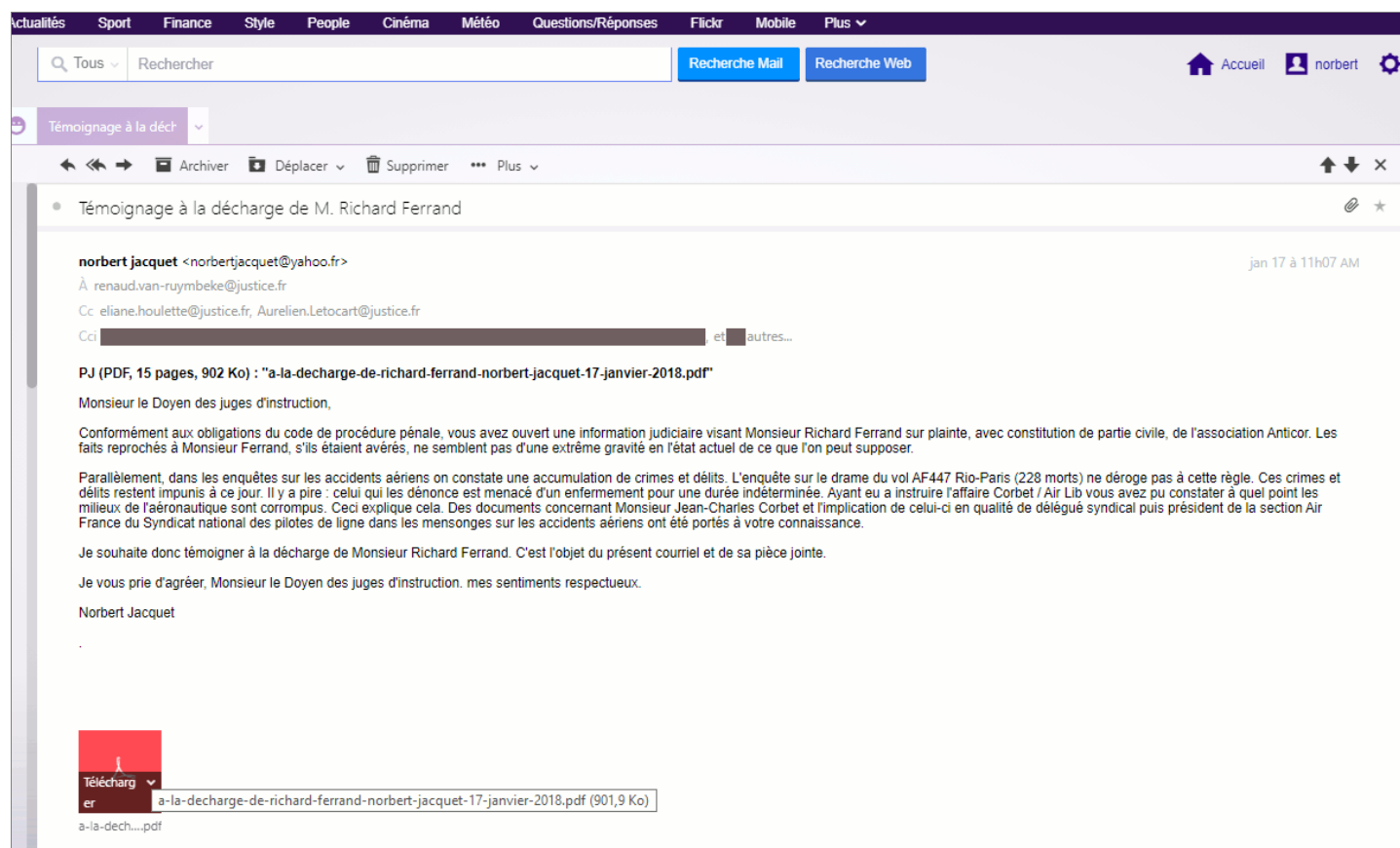
./...

## CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL DU 17 JANVIER 2018 AU JUGE VAN RUYMBEKE

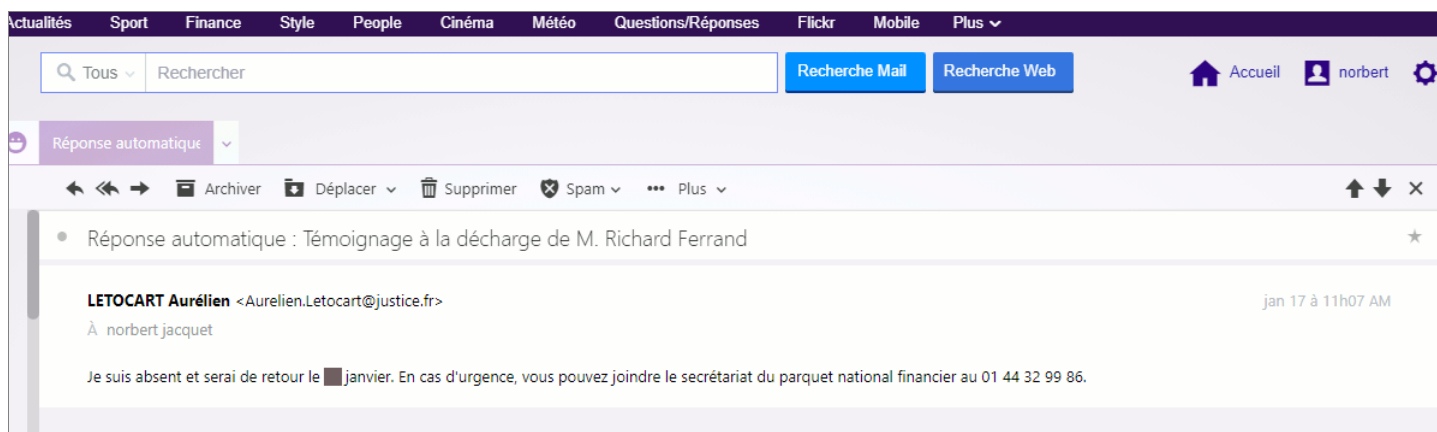
Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible sur le Web (15 pages - 902 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/a-la-decharge-de-richard-ferrand-norbert-jacquet-17-janvier-2018.pdf>

(Eliane Houlette et Aurélien Létocart sont au parquet national financier)



## Réponse automatique d'Aurélien Létocart



## TEXTE DU COURRIEL DU 27 FEVRIER 2018 A LA DACG

**Objet :** Enquête pénale sur le drame du vol AF447 Rio-Paris

Monsieur le Directeur,

L'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris piétine malgré les engagements pris par Monsieur Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris. Ces engagements figurent dans le fichier PDF en pièce jointe (deux pages, 172 Ko). Les autres documents utiles sont disponibles à partir d'une page Web (1).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

(1) [L'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris] : <http://jacno.com/prov/lenquete-sur-le-crash-du-vol-af447-rio-paris.htm>

[IMAGE AUTOMATIQUE DU LIEN]

[LOGO PIECE JOINTE]

## CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL

Le fichier PDF joint à ce courriel est disponible sur le Web (2 pages - 172 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/engagements-j-m-hayat-norbert-jacquet-27-fevrier-2018.pdf>

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Tous Rechercher Recherche Mail Recherche Web Accueil norbert

Enquête pénale sur le

Enquête pénale sur le drame du vol AF447 Rio-Paris

norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr> fév 27 à 2h33 PM  
 À remy.heitz@justice.gouv.fr  
 Cc nathalie.ancel@justice.gouv.fr  
 Cci [REDACTED]

Monsieur le Directeur,

L'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris piétine malgré les engagements pris par Monsieur Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris. Ces engagements figurent dans le fichier PDF en pièce jointe (deux pages, 172 Ko). Les autres documents utiles sont disponibles à partir d'une page Web (1).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

(1) [L'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris](http://jacno.com/prov/lenquete-sur-le-crash-du-vol-af447-rio-paris.htm)

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**  
 Jean-Michel HAYAT  
 Président  
 Tribunal de grande instance de Paris  
 4 boulevard du Palais

**L'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris**  
 Par Norbert JACQUET  
 Crash AF447 : malgré les engagements de Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris, il...

Télécharger engagements-j-m-hayat-norbert-jacquet-27-fevrier-2018.pdf (171,6 Ko)  
 engagem...pdf

## TEXTE DU COURRIEL DU 7 MARS 2018 A ELIANE HOULETTE (AVEC COPIE A AURELIEN LETOCART)

**Objet :** Le pouvoir de la corruption dans l'aérien

Madame la Procureure de la République,

J'ai porté à la connaissance du parquet national financier et de quelques magistrats du pôle financier du tribunal de grande instance de Paris des documents, également disponibles sur le Web, qui laissent peu de place au doute. Les industriels de l'aéronautique ont-ils "acheté la France" s'agissant des enquêtes sur les accidents aériens ? Est-il acceptable que celui qui tente d'apporter une contribution à la lutte contre la corruption, au prix d'une vie brisée, soit actuellement recherché pour être enfermé... à la demande des corrompus (1) ?

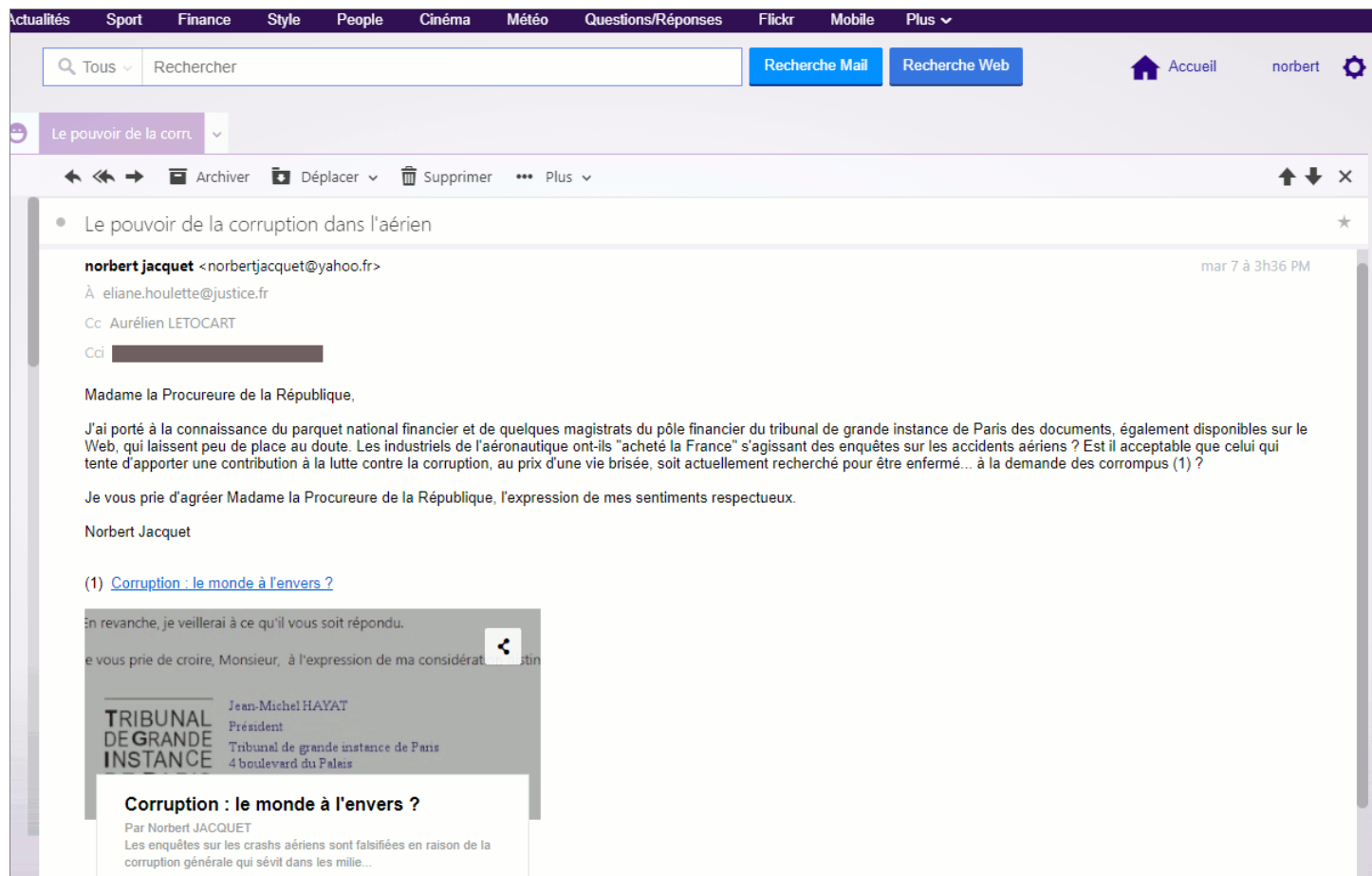
Je vous prie d'agréer Madame la Procureure de la République, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

(1) [Corruption : le monde à l'envers ?] : <http://jacno.com/prov/corruption-le-monde-a-lenvers.htm>

[IMAGE AUTOMATIQUE DU LIEN]

## CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL



# CORRUPTION GENERALE ET SECURITE AERIENNE

## Aérien : corruption à grande échelle

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois fictifs, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils » (il semble toutefois que du côté des ministres, du staff élyséen et de membres de cabinets ministériels, cette pratique soit devenue beaucoup moins courante au cours de ces dernières années),
- **embauches directes par Airbus, Air France et par d'autres sociétés intimement liées aux deux précitées, de fonctionnaires ayant en charge la gestion d'accidents aériens,**
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médiations audiovisuelles, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

## Sécurité : l'aérien doit-il rester une exception ?

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts des Galaxy Note 7 de Samsung constituent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 14 juillet 2017 Reuters-Washington a indiqué que « *Honda a annoncé vendredi le rappel d'environ 2,1 millions de véhicules à travers le monde en raison de problèmes de batteries... L'objectif de ce rappel est de corriger un problème de capteurs de batteries, dont l'attache pourrait ne pas être suffisamment étanche pour empêcher l'humidité de pénétrer et de rouiller ces pièces, avec un risque d'incendie du moteur à la clé. Aucune blessure n'a jusqu'à présent été signalée en raison de ce problème.* »

Le 16 octobre 2017 les médias ont annoncé que Mercedes rappelait un million de véhicules pour un problème d'airbag, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 21 décembre 2017 les médias ont annoncé qu'après une décision identique aux Etats-Unis Audi rappelait 875 000 véhicules en Europe en raison d'un risque d'échauffement et d'inflammation d'une gaine. Il semble que l'événement ne se soit jamais produit ou qu'il se soit produit sans conséquences graves.

La contamination de produits laitiers Lactalis est prise au sérieux au début janvier 2018 et fait débat à la suite de quelques dizaines de cas de salmonellose, sans conséquences graves.

Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur ce qui semble bien être des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?